



***Service de gestion d'une
aire d'accueil des gens du
voyage et de 11 terrains
familiaux dans
l'agglomération de
Chambéry***

Avenant n°8 au marché n°F15019

ENTRE

Grand Chambéry l'Agglomération, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex,
représentée par sa vice-présidente, Madame Brigitte Bochaton,

d'une part,

ET

L'association Saint-Nabor Services, *située 94, rue des Généraux Altmayer – BP 90308, 57 508 SAINT-AVOLD*, titulaire du marché n°F15019 pour le service de gestion d'une aire d'accueil et de trois terrains familiaux dans l'agglomération de Chambéry,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de reconduire le présent marché pour une durée d'un an.
Le marché initial, en tenant compte des différents avenants, arrive à terme le 31/03/2019, il a été convenu qu'il soit reconduit jusqu'au 31/03/2020, dans les mêmes conditions que le présent marché, sans modification de montant et de services.

ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Le présent avenant entraîne un changement sur le montant du marché.

	€ TTC
Montant initial du marché sur 4 ans (01/04/2015 au 31/03/2019)	795 188
Montant du marché sur 4 ans suite à avenants 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7	669 844
Montant du marché suite à avenant 8	862 235

Soit une évolution de +8.43% du montant initial du marché.

ARTICLE 3 – AUTRES CLAUSES

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry le

Pour l'association Saint-Nabor Services,
Le directeur général,

Patrice Maire

Pour Grand Chambéry,
La vice-présidente,

Brigitte Bochaton